

# Guide de présentation du projet de mémoire ou de thèse

## Études et pratiques littéraires

### Littérature et arts de la scène et de l'écran

#### Marche à suivre

La personne étudiante doit faire approuver le choix de sa direction de recherche **avant la fin de la première session**. Il faut aviser la direction de programme par courriel du choix de la direction de recherche en mettant en copie conforme cette dernière ainsi que la gestion des études<sup>1</sup>. Pour la personne étudiante admise à la session d'automne, le projet de mémoire ou de thèse doit idéalement être déposé à la fin **de la deuxième session d'inscription**. Pour la personne étudiante admise à la session d'hiver, le projet de mémoire ou de thèse doit être idéalement déposé à la fin **de la quatrième session** (incluant la session d'été). Cette séquence permet à l'ensemble des personnes étudiantes de déposer leur projet après avoir suivi le séminaire de maîtrise ou de doctorat et, le cas échéant, de se conformer au plan facultaire des bourses de réussite aux études supérieures.

À cette fin, la personne étudiante rédige, sous la supervision de sa direction de recherche, son projet en suivant les indications ci-dessous. Lorsque le projet est approuvé par la direction de recherche, il est ensuite évalué par un ou une autre professeur.e désigné.e par la direction de recherche et dont la nomination est approuvée par la direction du programme. Le ou la professeur.e qui évalue peut approuver le projet en l'état, approuver le projet tout en formulant des commentaires destinés à guider la démarche de la personne étudiante ou recommander que le projet soit soumis à nouveau après modifications. La version définitive du projet, approuvée par la direction de recherche, est remise à la gestion des études pour être ensuite consignée dans le dossier de la personne étudiante.

Le projet est présenté à double interligne ou interligne et demi. Page de titre et bibliographie **non comprises**, le projet de mémoire de maîtrise compte 10 à 12 pages (caractères Times 12 ou l'équivalent) et le projet de thèse de doctorat comporte 15 à 20 pages (caractères Times 12 ou l'équivalent). Il est d'usage que les projets de recherche-créditation soient un peu plus longs.

- Il va de soi qu'un projet de recherche doit être rédigé dans un français satisfaisant. Les personnes évaluatrices se réservent le droit de refuser l'examen d'un projet qui ne répondrait pas à cette exigence minimale.
- Un projet refusé à deux reprises ne peut plus être soumis à nouveau.

---

<sup>1</sup> Pour les programmes d'études littéraires, utilisez les adresses suivantes : [direction.lit23@lit.ulaval.ca](mailto:direction.lit23@lit.ulaval.ca) (direction de programme) et [gestion.lit@flsh.ulaval.ca](mailto:gestion.lit@flsh.ulaval.ca) (gestion des études). Pour les programmes de littérature et arts de la scène et de l'écran, utilisez les adresses suivantes : [direction.las@lit.ulaval.ca](mailto:direction.las@lit.ulaval.ca) (direction de programme) et [gestion.las@flsh.ulaval.ca](mailto:gestion.las@flsh.ulaval.ca) (gestion des études).

- Un projet de mémoire ou de thèse peut subir des modifications en cours de réalisation. Cependant, si elles sont fondamentales, la personne étudiante devra les faire approuver à l'occasion de la présentation d'un nouveau projet.

## PROJET DE MÉMOIRE OU DE THÈSE (type « recherche »)

### Contenu et plan du projet

Le projet de mémoire ou de thèse prend la forme d'un texte suivi et comporte les éléments suivants :

#### a) Titre provisoire du mémoire ou de la thèse

Ce titre doit être aussi précis et opératoire que possible, c'est-à-dire qu'on doit y retrouver les mots-clés identifiant l'objet, la perspective et la problématique.

#### b) Corpus et objectifs de la recherche

Cette section, normalement assez brève, a pour but d'expliquer le titre et de donner un aperçu synthétique de la recherche à entreprendre. Il s'agit de définir et de délimiter l'objet de la recherche, en indiquant sur quel corpus portera la recherche, sous quel angle ce corpus sera abordé (énoncé de la problématique) et quels seront les objectifs de recherche poursuivis.

#### c) État de la question

Cette section décrit succinctement les travaux importants qui ont été effectués dans le champ de recherche du mémoire ou de la thèse. La personne étudiante décrit également les études et analyses portant sur le corpus choisi, les travaux qui ont été effectués dans le domaine auquel se rattache la problématique retenue. Il faut s'assurer que les principaux aspects de la problématique soient couverts. De manière générale, les principaux travaux pertinents doivent être présentés, en veillant à dégager leurs apports respectifs à la réflexion qu'entreprend la personne étudiante. À cette étape, il n'est pas attendu que la personne étudiante justifie l'originalité de sa recherche puisque cela fait l'objet de la section suivante.

#### d) Intérêt du sujet

Cette section permet à la personne étudiante de souligner et de mettre en valeur la pertinence, l'originalité et les retombées attendues de la recherche qui sera conduite dans le mémoire ou la thèse. Le mémoire et la thèse sont des travaux de recherche; ils aboutissent donc, par définition, à des connaissances nouvelles. La répétition ou la simple compilation de données connues ne suffisent pas. L'exigence n'est toutefois pas la même à la maîtrise et au doctorat.

À la maîtrise, l'Université n'exige pas que le sujet soit absolument original ou que la recherche débouche sur une découverte au sens strict; la synthèse approfondie et critique des connaissances et des débats relatifs à une question est considérée comme suffisante. En revanche, au doctorat, il est indispensable que le sujet n'ait jamais été traité, à tout le moins, pas de la façon retenue par la personne étudiante. L'accroissement des connaissances forme ici une dimension essentielle de la démarche.

### **e) Approche théorique et méthodologie**

Cette section doit décrire l'orientation que suivra la recherche : la perspective adoptée; les notions, concepts, études et travaux sur lesquels la réflexion et les analyses s'appuieront. La description de l'approche théorique et de la méthodologie retenue devrait permettre de mettre en évidence la manière dont la personne étudiante entend procéder dans sa recherche (les outils méthodologiques et/ou théoriques qui lui seront pertinents pour mener ses analyses par exemple). Les principales articulations de la démarche méthodologique doivent permettre d'apporter une réponse à la problématique. Autrement dit, il s'agit d'expliquer et de justifier les notions, études, travaux et approches en suivant le cheminement logique des objectifs et des étapes de la recherche.

### **f) Bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter)**

La bibliographie doit inclure le corpus sur lequel portera le mémoire ou la thèse ainsi que les ouvrages et articles qui seront convoqués pour appuyer les analyses et la réflexion. Encore une fois, il faut que la bibliographie reflète les principaux aspects de la problématique.

### **g) Plan**

Le plan est une section importante du projet en ce qu'elle permet d'éprouver la logique des étapes et des objectifs de la recherche et d'en évaluer la faisabilité. Il s'agit de donner la table des matières du futur mémoire ou de la future thèse avec autant de précision que l'état des recherches le permet.

### **h) Calendrier de travail**

Le calendrier de travail permet de déterminer la durée prévue pour la réalisation de la recherche. Il s'agit d'un outil important pour organiser le temps imparti pour chacune des étapes de la recherche et de la rédaction, voire de la diffusion des résultats préliminaires. Cela permet à la personne étudiante et à sa direction de recherche de s'entendre sur un échéancier en fonction des obligations de chacune.

## PROJET DE MÉMOIRE OU DE THÈSE (type « recherche-crédation »)

Le mémoire et la thèse en recherche-crédation résultent d'une démarche impliquant deux types de production, soit des activités créatrices (œuvre de création, mais aussi expérimentation, exploration, innovation technique, réalisation, conception, performance, etc.) et des activités réflexives (étude critique, essai, théorisation, problématisation, conceptualisation, etc.). Ces deux éléments, création et réflexion, doivent être pensés conjointement et non isolément, de manière à ce que l'ensemble du mémoire ou de la thèse relève d'**une même question de recherche**.

Par son œuvre ou ses activités de création, la personne étudiante doit faire preuve d'une démarche artistique personnelle. Le projet devra donc témoigner de la connaissance de la discipline ou du champ de pratique dans lequel s'inscrit la démarche de la personne étudiante (œuvres apparentées, histoire, enjeux esthétiques, etc.) et de sa capacité à se situer par rapport à cette discipline ou ce champ de pratique. Tout comme pour le mémoire ou la thèse de type recherche, la contribution attendue de la recherche-crédation dépend du cycle d'étude. L'originalité de la démarche artistique et son apport à la discipline ou au champ de pratique doivent être plus grands dans le cas du doctorat.

En études littéraires, la recherche-crédation peut emprunter trois voies principales selon le statut de l'œuvre de création et la visée épistémologique de la réflexion.

- Dans le modèle traditionnel (modèle à deux volets), tant l'œuvre de création que l'étude sont autonomes, bien qu'elles soient liées par une même question de recherche.
- Dans l'esprit du caractère processuel de la recherche-crédation, il est possible d'ajouter un troisième volet dans lequel la personne étudiante tient un discours sur la réalisation du projet de recherche-crédation. Ce troisième volet peut prendre la forme d'un texte de démarche, d'un carnet de réflexions, de notes de terrain, d'un journal de création, d'un rapport de laboratoire, d'un discours sur la méthode, d'une cartographie, d'un bilan, d'une postface, etc. L'objectif de ce troisième volet est d'explicitier la question de recherche qui sous-tend l'ensemble du mémoire ou de la thèse tout en éclairant les différentes étapes de la démarche, les choix adoptés, les défis rencontrés, les solutions apportées, etc.
- Il est finalement possible d'entrelacer la création et la réflexion dans un seul texte (modèle à un volet). Dans ce type de mémoire ou de thèse, l'écriture devient le lieu d'une tension entre discours critique et geste esthétique, mais aussi d'une négociation entre l'expérience de la personne chercheuse et les exigences académiques. Le texte qui en résulte est forcément hybride et peut faire appel à plusieurs formes ou genres.

## **Contenu et plan du projet : modèle à deux volets**

Il revient à la personne étudiante et à la direction de recherche de déterminer l'ordre des volets.

### **Court texte d'introduction à l'ensemble du projet de mémoire ou de thèse**

Dans cette section, il s'agit de présenter la question de recherche qui traverse l'ensemble du mémoire ou de la thèse. Même si le projet se présente en deux volets, ceux-ci doivent contribuer à une question de recherche commune (en lien avec une notion, un thème, un procédé, une technique, un enjeu de création, *etc.*).

### **Volet 1 : Présentation du projet de création**

#### **a) Titre provisoire de l'œuvre**

Le titre peut être évocateur ou métaphorique selon la nature de l'œuvre et les enjeux artistiques visés.

#### **b) Origine du projet**

La personne étudiante peut revenir sur la motivation, l'idée de départ, la démarche artistique dans laquelle le projet de création s'inscrit, ou tout autre élément permettant d'expliquer l'origine du projet.

#### **c) Description de l'œuvre de création envisagée**

Cette section doit décrire l'œuvre projetée. On pourrait y trouver des éléments en lien avec le genre pratiqué, la forme adoptée, le style souhaité, les thèmes abordés, le découpage pressenti, la longueur envisagée, *etc.* On attend de la description qu'elle soit la plus précise possible en fonction de l'avancement du projet.

#### **d) Contextualisation de la démarche de création**

Dans cette section, il s'agit de présenter la démarche de création dans laquelle le projet s'inscrit et d'expliquer en quoi l'œuvre contribue ou, dans le cas d'une thèse de doctorat, innove par rapport à la discipline ou au champ de pratique. Cette mise en contexte conduira ensuite à la présentation de l'intention artistique sous forme d'objectifs. On peut mentionner les œuvres, les auteurs·rices, les courants, les références artistiques et théoriques, qui informent la démarche.

## **Volet 2 : Présentation de l'étude**

Le contenu des sections est le même que pour le modèle de mémoire ou de thèse de type recherche.

### **a) Titre provisoire de l'étude**

Dans le cas du titre provisoire de l'étude, celui-ci doit donner une bonne idée de la problématique et de son rapport avec le projet de création.

### **b) Corpus et objectifs de l'étude**

### **c) État de la question**

### **d) Intérêt du sujet**

### **e) Approche théorique et méthodologie**

### **f) Plan de l'étude**

**Bibliographie (qui renvoie aux deux volets du projet)**

**Calendrier de travail**

## **Contenu et plan du projet : modèle à trois volets**

Il revient à la personne étudiante et à la direction de recherche de déterminer l'ordre des volets.

### **Court texte d'introduction à l'ensemble du mémoire ou de la thèse**

Dans cette section, il s'agit de présenter la question de recherche qui traverse l'ensemble du mémoire ou de la thèse. Même si le projet se présente en trois volets, ceux-ci doivent contribuer à une question de recherche commune (en lien avec une notion, un thème, un procédé, une technique, un enjeu de création, *etc.*).

### **Volet 1 : Présentation du projet de création**

Le contenu des sections est le même que pour le modèle de mémoire ou de thèse à deux volets.

- a) Titre provisoire de l'œuvre**
- b) Origine du projet**
- c) Description de l'œuvre de création envisagée**
- d) Contextualisation de la démarche de création**

### **Volet 2 : Présentation de l'étude**

Le contenu des sections est le même que pour le modèle de mémoire ou de thèse à deux volets.

- a) Titre provisoire de l'étude**
- b) Corpus et objectifs de l'étude**
- c) État de la question**
- d) Intérêt du sujet**
- e) Approche théorique et méthodologie**
- f) Plan de l'étude**

### **Volet 3 : Présentation de la démarche de recherche-crédation**

#### **a) Titre provisoire de la présentation de la démarche de recherche-crédation**

Le titre peut être évocateur ou métaphorique, mais il doit également témoigner de la nature du texte (journal de création, lettre, carnet, notes de terrain, *etc.*).

#### **b) Justification du modèle à trois volets**

Dans cette section, il s'agit de montrer en quoi la compréhension de l'œuvre sera éclairée par un texte explicitant le processus de création. Par exemple, si l'œuvre repose sur des recherches documentaires, des explorations esthétiques, un travail de terrain, une collaboration, des conditions matérielles singulières, *etc.*, le troisième volet peut rendre compte de cette part du travail créateur qui n'est pas toujours visible dans l'œuvre. En somme, c'est le processus de recherche-crédation qui doit être explicité.

#### **c) Description de la forme envisagée pour le troisième volet**

Cette section doit décrire le texte projeté. On pourrait y trouver des éléments en lien avec la nature du texte, la forme adoptée, le style souhaité, les thèmes abordés, le découpage pressenti, la longueur envisagée, *etc.* On attend de la description qu'elle soit la plus précise possible en fonction de l'avancement du projet. Il serait finalement bon que la temporalité de l'écriture de ce volet (bilan rétrospectif, journal de bord rédigé de manière concomitante à la création, *etc.*) soit précisée.

### **Plan**

### **Bibliographie (la bibliographie renvoie aux trois volets du projet)**

### **Calendrier de travail**

## **Contenu et plan du projet : modèle à un volet**

Il revient à la personne étudiante et à la direction de recherche de déterminer l'ordre des sections.

### **a) Titre provisoire du mémoire ou de la thèse**

Dans le modèle à un volet, le titre peut être évocateur, mais un sous-titre de nature descriptive est souhaité.

### **b) Origine du projet**

La personne étudiante peut revenir sur la motivation, l'idée de départ, la démarche artistique dans laquelle le projet de création s'inscrit, ou tout autre élément permettant d'expliquer l'origine du projet.

### **c) Justification du modèle à un volet**

Dans cette section, il s'agit de justifier la pertinence d'entremêler la création et la réflexion dans un même texte. Le mémoire à un volet peut accueillir, par exemple, des projets qui appellent un type d'énonciation tantôt personnel, tantôt critique, des projets dans lesquels la démarche créative se veut également une critique des conventions du discours savant, des projets dans lesquels l'écriture fait dialoguer sur un même plan geste poétique et geste théorique, *etc.* En somme, la création se fait le lieu de la recherche et la recherche se déploie dans l'espace de la création.

### **d) Description de la forme envisagée**

Cette section doit décrire le texte projeté. On pourrait y trouver des éléments en lien avec la nature du texte, la forme adoptée, le style souhaité, les thèmes abordés, le découpage pressenti, la longueur envisagée, *etc.* Dans cette section devra également être balisée la forme que prendra le geste théorique. Il va de soi que l'analyse ne saurait se résumer à la citation. On attend de la description qu'elle soit la plus précise possible en fonction de l'avancement du projet.

### **e) État de la question**

Cette section décrit succinctement les travaux importants qui ont été effectués dans le champ de recherche et dans le champ de pratique du mémoire ou de la thèse. Il faut s'assurer que les principaux aspects de la question de recherche soient couverts. À cette étape, il n'est pas attendu que la personne étudiante justifie l'originalité de sa recherche puisque cela fait l'objet de la section suivante.

### **f) Intérêt du sujet et contextualisation de la démarche de création**

Dans le cadre du mémoire ou de la thèse en un volet, cette section présente de façon croisée l'intérêt du sujet et la contextualisation de la démarche.

Comme dans les mémoires ou les thèses en recherche, il faut souligner et mettre en valeur la pertinence, l'originalité et les retombées attendues de la recherche-crédation qui sera conduite dans le mémoire ou la thèse.

Comme dans les mémoires ou les thèses à deux ou à trois volets, il faut expliquer en quoi l'œuvre envisagée contribue ou, dans le cas d'une thèse de doctorat, innove par rapport à la discipline ou au champ de pratique concerné.

### **g) Approche théorique et méthodologie**

Cette section doit décrire l'ancrage théorique qui sous-tend la démarche et les enjeux méthodologiques impliqués : la perspective adoptée; les notions, études et travaux sur lesquels le projet s'appuiera; les principales articulations de la réflexion; et la manière dont le mémoire ou la thèse répondra aux questions soulevées. Plus spécifiquement, en ce qui a trait au mémoire ou à la thèse en un volet, la posture analytique et l'usage critique qui sera fait du corpus doivent faire l'objet d'une attention particulière.

### **h) Bibliographie**

### **i) Plan**

### **j) Calendrier de travail**